

Le 8 décembre 2022

ADOPTION DU BUDGET 2023 ET DU PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS

Procès-verbal de l'assemblée publique concernant l'adoption du budget municipal de Saint-Zénondu-Lac-Humqui 2023 tenue le 8 décembre 2022 à 20:00 heures au 146, route 195, Lac-Humqui, sous la présidence de Monsieur le maire Gino Canuel et des conseillers : Caroline Dumont, Diane Soucy, Karine Dechamplain, Nancy Malenfant et Normand Henley.

Absent: Marc Michaud

Tous formant quorum, ainsi que Maryline Pronovost, greffière-trésorière.

Deux citoyens sont présents.

Accueil par monsieur le maire

Lecture et adoption de l'ordre du jour

Proposé par Caroline Dumont, appuyé par Nancy Malenfant, et résolu d'adopter l'ordre du jour.

2. Adoption du budget 2023

Adoption du budget 2023

PRÉSENTATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES DE L'ANNÉE FINANCIÈRE 2023 ET DU PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS PAR LE MAIRE GINO CANUEL.

CONSIDÉRANT QUE

LE CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-ZÉNON-DU-LAC-HUMQUI A PARTICIPÉ À

L'ÉLABORATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES ET PRIS

CONNAISSANCE DES PRÉVISIONS DES DÉPENSES ET DES RECETTES

POUR L'EXERCICE FINANCIER 2023;

164-22

163-22

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR NORMAND HENLEY, APPUYÉ PAR NANCY MALENFANT,

ET RÉSOLU:

QUE LE BUDGET 2023 EST ET SOIT ADOPTÉ ET QUE LE CONSEIL ORDONNE ET STATUE CE QUI SUIT:

LE CONSEIL ADOPTE LE BUDGET DÉPENSES QUI SUIT POUR L'ANNÉE 2023 :

DÉPENSES

| ADMINISTRATION GÉNÉRAL | 193 427 \$ |
|----------------------------------|--------------|
| SÉCURITÉ PUBLIQUE | 64 842 \$ |
| RÉSEAU ROUTIER | 301 007 \$ |
| HYGIÈNE DU MILIEU | 61 837 \$ |
| AMÉNAGEMENT, URBANISME ET ZONAGE | 36 072 \$ |
| LOISIRS ET CULTURE | 41 397 \$ |
| ACTIVITÉS CULTURELLES | 38 632 \$ |
| FRAIS DE FINANCEMENT | 9 662 \$ |
| AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRE | 1 066 625 \$ |
| TOTAL DES DÉPENSES | 1 813 501 \$ |



LE CONSEIL ADOPTE LE BUDGET RECETTES QUI SUIT POUR L'ANNÉE 2023 :

RECETTES

| TRANSFERTS | 1 200 801 \$ |
|--|------------------------|
| PAIEMENT TENANT LIEU DE TAXES AUTRES RECETTES DE SOURCE LOCALE | 8 895 \$ 183 984 \$ |
| TAXE FONCIÈRE GÉNÉRALE | 419 821\$ |

3. ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS 2023-2024-2025

165-22

IL EST PROPOSÉ PAR DIANE SOUCY, APPUYÉ PAR KARINE DECHAMPLAIN, ET RÉSOLU QUE LE CONSEIL ADOPTE LE PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS QUI SE RÉPARTI COMME SUIT :

| 2023 | VOIRIE - ENTRETIEN DES BÂTIMENTS | 850 000\$ |
|------|----------------------------------|-----------|
| 2024 | VOIRIE - ENTRETIEN DES BÂTIMENTS | |
| 2025 | VOIRIE - ENTRETIEN DES BÂTIMENTS | 250 000\$ |

OINO CANUEL, maire

MARYLINE PRONOVOST, greffière-trésorière

4. Période de questions au sujet du budget

Aucune.

5. Levée de l'assemblée

166-22 Proposée par Nancy Malenfant, à 20 : 13 heures.

Maire:

Greffière-trésorière

mayline fromoros